

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N° 2023-10

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 060-216005314-20230320-D202310-DE



L'an deux mille vingt-trois, le 20 mars à 18h

Le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances,

Sous la présidence de Monsieur LETOFFE Jean-Guy, Président.

Date de la convocation : 08/03/2023

Nombre de membres : 13

En exercice : 13

Présents : 11

Votants : 11

**Présents :** Mmes KONATE, FRETE, GROSCAUX, KLEIN, JOOS, PAGE, BOCQUET, LAMBERT, PIENS.  
Mrs BONNEAU, LETOFFE.

**Excusée(s) :** Mmes TIRROLOY, BILLOIR.

**Absents :** -

**Objet : BUDGET PRIMITIF 2023**

RAPPORTEUR Catherine KONATE, Vice-Présidente du C. C. A. S.

Le Conseil d'Administration à **l'unanimité**, après en avoir délibéré ;

**APPROUVE** le budget primitif 2023 du Centre Communal d'Action Social qui s'équilibre de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	53 264,00 €	53 264,00 €
Section d'investissement	60 619,00 €	60 619,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>113 883,00 €</b>	<b>113 883,00 €</b>

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Jean-Guy LETOFFE

Maire, Président du CCAS

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le



ID : 060-216005314-20230320-D202310-DE

PAGE ANNULEE

Mis en ligne le 28/03/2023